

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 658

Artikel: Liberté d'expression et corporations : toujours incompatibles
Autor: Bollinger, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

Une initiative populaire et efficace

500 en Suisse romande — à redescendre dans la rue pour distribuer tracts et informations.

Le tout avec peu d'argent, mais beaucoup de personnel, gratuit évidemment. Et, au total, une expérience de politisation par la pratique, comme en ont provoqué les actions antinucléaires et autres combats écologiques. Tandis que les partis se lamentent sur le déclin du militantisme, les mouvements, manifestement plus crédibles, mobilisent sans problèmes.

POINT DE VUE

Liberté d'expression et corporations: toujours incompatibles

Savez-vous que la liberté d'expression est de plus en plus menacée dans la presse suisse?

Savez-vous que les corporations à Zurich ont été un moteur de la démocratie contre la noblesse du 14^e siècle mais qu'aujourd'hui, ses membres appartiennent à la nouvelle noblesse de la Côte d'or zurichoise?

Savez-vous enfin que la presse de Zurich et les corporations sont intimement liées? Et que, par conséquent, la liberté d'expression est menacée?

Attendez! On va vous expliquer.

Le grand hebdomadaire alémanique *Die Weltwoche* n'a jamais été menacé par *Die Woche* de Ringier qui a compris la situation et ne paraît plus depuis la semaine dernière. Par contre, le magazine en couleur du grand hebdomadaire a mis longtemps pour trouver sa personnalité. Une collabora-

Avec leur initiative contre les prix abusifs, les consommatrices «tiennent» une cause éminemment populaire, à laquelle elles n'ont pas eu de peine à gagner la gauche politique et syndicale. Leurs efforts communs parviendront-ils à créer la sensation, à faire passer l'initiative? Beaucoup en doutent, même si les partisans — peu convaincus — du contre-projet essayent de se rassembler autour de la crainte d'un éventuel succès de l'initiative.

En tout état de cause, cette initiative sur la surveillance des prix méritera la reconnaissance durable de l'Helvétie institutionnelle: elle aura porté le risque du double «non» au niveau du scandale impossible à reproduire, et lancé toute une foule de citoyennes dans le débat politique à l'écart duquel elles s'étaient trop longtemps tenues.

Y. J.

tion avec un journal économique allemand a été un échec total, mais depuis quelques semaines, le *Weltwoche-Magazin* a nettement amélioré son contenu rédactionnel.

Le numéro du 27 octobre nous offre une analyse intéressante d'un sujet qui fait partie des tabous de la plus grande ville suisse: les corporations, ces fameuses *Zünfte* de Zurich qui font le printemps.

Chaque année, après un cortège au mois d'avril, les membres des corporations foncent à cheval, comme des fous, autour du grand feu dont les flammes lèchent le *Böögg*, le bonhomme de neige, jusqu'à ce que celui-ci éclate sous les pétards. C'est le printemps!

Quand on parle à Zurich de «Sechseläutenwetter», on pense à un vent froid, à la pluie, à la neige même. C'est exactement ce climat que l'article d'Erwin Koch a rencontré...

Donc, l'auteur analyse les corporations: ses membres chantent le patriotisme, la virilité et le protestantisme. Les artisans et commerçants du 14^e siècle

qui ont créé treize corporations sont devenus banquiers, juristes, directeurs ou médecins au 20^e siècle: beaucoup d'entre eux sont des officiers dans l'armée et aiment l'ordre dans la liberté. La combinaison du statut professionnel, de la confession et du grade militaire font d'eux l'élite de la ville.

UN ORDRE MUSCLÉ

Ils défendent tous notre ordre libéral, s'opposent aux marginaux et autres perturbateurs de notre société. Depuis 1980, quand les jeunes ont manifesté, entre autres contre les corporations, ils sont, quand ils se produisent en public, protégés par la police. Le succès du cortège en avril est garanti, grâce à 1600 gendarmes, en uniforme ou en civil. La devise, face aux jeunes qui les menacent est la suivante: «Ne rien faire, ne pas réagir, mais si on vous attaque, frappez-les fort au visage!»

Ils reprochent au Conseil fédéral de prôner, dans le projet de nouvelle Constitution, un «humanisme socialiste» plutôt que le libéralisme et l'initiative privée.

L'année dernière, quatre cents marginaux leur ont lancé des œufs pendant le cortège, en criant «Nazi»...

UNE LOURDE HÉRÉDITÉ

L'auteur de l'analyse rappelle quelques événements de l'histoire des corporations zurichoises qui sont un peu tombés dans l'oubli...

Quand les maçons, au début du siècle, se sont mis en grève pour obtenir un salaire minimal, une des corporations a violemment réagi contre ces perturbateurs «qui empêchent brutalement les travailleurs et les pères de famille de faire leur travail et les obligent de suivre ces paresseux».

En revanche, une délégation de quarante membres des corporations a offert un accueil triomphal à l'empereur allemand, en 1912.

En 1919, à l'occasion de la grande fête du printemps, les corporations ont récolté des signatures pour dénoncer la menace du bolchévisme. Même crainte en 1936, à propos du danger de groupes marxistes qui menaçaient l'ordre et les idées patriotiques, en Allemagne et en Suisse.

Etre membre d'une corporation est généralement un droit héréditaire. Parmi les membres actuels, on trouve Ernst Cincera et James Schwarzenbach et tous les anciens maires de la Ville de Zurich qui sont encore en vie. Les noms d'autres personnalités influentes mais plus discrètes ont été supprimés par la direction du journal.

Toutefois — a déclaré le grand maître des corporations réunies — «la texture du tissu est si lâche qu'elle peut même laisser passer un social-démocrate».

PRESSE TROUBLE-FÊTE

Après le *Sechseläuten* de 1981, le quotidien socialiste *Volksrecht*, véritable trouble-fête, s'énervait, parce que la police avait ramené des corporatistes ivres à la maison: «Les riches ont toujours su se débrouiller pour économiser de l'argent: tantôt 20 centimes pour les WC publics, tantôt 20 francs pour le taxi!» Une fête qui doit être protégée par

des centaines de policiers avec armes et matraques n'est plus une fête populaire, mais une fête de l'élite, prétend encore le *Volksrecht* — ce journal de gauche ne rate décidément pas une occasion de se mettre la population à dos.

Finalement, il faut tout de même féliciter l'hebdomadaire *Die Weltwoche* d'avoir publié cet article, car les corporations font partie des choses qu'on peut admirer mais qu'il ne faut pas critiquer.

Et tant pis, on ne félicite pas le *Tages-Anzeiger*, bien que ce soit la rédaction du magazine de ce quotidien qui ait commandé l'analyse à Erwin Koch! Car le papier a dû être soumis au rédacteur en chef qui l'a soumis à l'éditeur qui, lui, est un éminent membre d'une corporation. Réponse de ce dernier (par la voie hiérarchique): «Cet article n'est pas opportun: NE PAS PUBLIER.»

Le journaliste a été payé par le *Tages-Anzeiger*, mais l'article a paru dans le *Weltwoche-Magazin*. Son éditeur n'est pas membre d'une corporation!

Ernest Bollinger

PS. La Commission des cartels étudiera dans son prochain rapport ces nouvelles formes de collaboration entre grands journaux qui démontrent que la concentration n'exclut pas la concurrence dans la presse!

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Passer le Jura

J'ai été un peu me promener en France, cet automne...

Passé à La Châtre, près du Château de Noant, où vécut George Sand. Il y a là un musée. Il y a aussi un restaurant: «Snack le Chopin Crêperie».

Passé par Aubusson. Dans le bureau des PTT, une tapisserie de Lurçat!

Passé par Oradour-sur-Glâne... Village particulièrement paisible, idyllique. On a conservé les mai-

sons en ruines et apposé des plaques sur certains pans de mur. La Société des médecins de France rappelle le souvenir de ses deux confrères, qui furent abattus ici en 1944. De l'autre côté de la route, le nouveau village: des restaurants pimpants, des touristes. A l'entrée de l'ancienne localité, un petit kiosque où l'on peut acheter des diapos, des cartes postales, des brochures illustrées... Je ne doute pas que l'argent ainsi récolté ne revienne à telle ou telle œuvre éminemment charitable. Que faire d'autre? Peut-être ceci (et cela a été fait, en France et en Allemagne): d'une part, travailler au rapprochement des (deux) peuples, jumeler les villes, échanger les écoliers...; et

d'autre part, instituer un service civil, tel que n'importe qui ne puisse être astreint à l'obéissance aveugle. Remarquez que le cas d'Oradour est privilégié, si j'ose dire: le village fut anéanti par des SS; les SS étaient des volontaires — on peut donc admettre qu'ils ont agi librement, qu'aucun d'eux ne fut contraint d'*exécuter les ordres*. Mince consolation!

J'ai passé par Lyon.

Entré dans une banque — le Crédit agricole — attendant qu'on me fasse le change, j'ai pu déchiffrer sur une machine qui se trouvait sur le comptoir: «*Warning. Lamp and fuse replacement may result...*» Etc. Et dire qu'Etiemble, et d'autres avec lui, dénoncent ce qu'ils appellent bizarrement le «franglais»!

Constaté par ailleurs sans plaisir que la Saône et le Rhône sont apparemment irrémédiablement pollués — de même que le Rhin, dès Bâle.

* * *

Revenu chez nous, j'ai dû assister à une cérémonie funèbre, à Carouge, et j'ai vu la tombe recouverte grâce à la pelle mécanique — ce qui est sans doute «fonctionnel». En revanche, les chiens ne sont pas admis dans le cimetière, mais il faut bien reconnaître qu'eux ne sont pas fonctionnels...

Lu aussi dans la «Feuille des Avis officiels» du Canton de Vaud ces deux avis, que je vous livre ici mû par un sentiment d'urgence:

Les personnes qui pourraient donner des nouvelles de Sophie Charlotte X, née à Etoy en 1857 — dernier domicile connu: Riga — dont on est sans nouvelles depuis la guerre de 1914-1918 — sont priées de se faire connaître au Greffe du Tribunal de district de Nyon. Il en va de même pour Joséphine Marie Y, née à Lyon en 1859 et dont on est sans nouvelles depuis 1859 — un cas d'enfant autiste, probablement. Vous avez jusqu'au 10 septembre 1983.

J. C.